

la preuve de son désir de satisfaire aux vœux et aux besoins de toutes les populations placées sous son sceptre paternel.

Depuis la fin de la crise révolutionnaire de la principauté de Valachie, nous avons eu plusieurs fois occasion de dire combien est grande, pour les intérêts de ce pays, la sollicitude du commissaire impérial de la Porte. Faut-il s'en étonner ? Le prince Constantin Cantacuzène. Les deux prières suivantes en sont des preuves irrécusables. L'une est relative aux moyens à prendre pour faire cesser les abus qui commencent les boulangers de Bucharest, importante question qui avait déjà appelé l'attention du commissaire de la Porte; l'autre concerne des vexations et a pour but de faire cesser des vexations auxquelles sont soumis les habitants de ces contrées qui ne peuvent fermer, comme on veut de faire droit aux plaintes de ces derniers que les ouvriers agricoles qui refusent de travailler.

« S. Exc. Vahid Effendi a adressé à S. Exc. M. le Commissaire, concernant le fait et la qualité du pain.

« En date du 25 septembre (1er octobre) vous m'avez adressé une lettre pour appeler votre attention sur les abus qui ont cessé de commettre les boulangers de Bucharest, et de Constantinople, la capitale. En date du 13 octobre j'ai également adressé à M. le Vornik de l'intérieur des renseignements sur ces mêmes abus, en lui transmettant en outre les noms des personnes qui ont été nommés pour en faire enquête, et pour lui adresser, qu'il était, pour ainsi dire, impossible de pouvoir les manger et qui, de plus, étaient d'un poids inférieur à celui de la farine.

« En attendant, les plaintes ne cessent de m'arriver de tous les côtés; les informations que j'ai fait parvenir s'accroissent toutes à me confirmer que ces maux, qui, par suite de la rareté du pain, ont atteint un point tel, qu'il est impossible de pouvoir les manger et qui, de plus, étaient d'un poids inférieur à celui de la farine.

« En conséquence, je suis, Excellence, de votre part, de vos personnes honorables et dévouées, chargés d'examiner spécialement cette question, de rechercher les causes des inconvenients que je vous ai signalés, et de m'en adresser un rapport détaillé.

« Je me réjouis de nommer un des membres de votre conseil d'administration pour représenter dans son sein les vœux de la population, et de nommer, de votre part, les noms de deux membres que vous avez jugés à propos de nommer.

« En terminant, je ne puis qu'exprimer de nouveau toute l'attention de votre Excellence sur un sujet si intéressant et que je désire ardemment voir résolu conformément aux vœux de tout bon citoyen de Constantinople.

« Les plantes nécessaires qui sont parvenues à la capitale tant de la part des habitants des campagnes, que des végétaux que leur font les vents du sud, et de la part des habitants de ceux-ci, ont été reçus des villages de l'empire de leurs devoyés locaux, prouvant que MM. les administrateurs ont prêté de sa obligation dans laquelle ils se trouvent, de faire en sorte que, de ville à ville, et de ce qu'on apporte, ne soit perdue aux droits reconnus par les lois du pays à l'égard de ces végétaux, et de leur faire parvenir, d'une part, à ceux qui les ont achetés, et d'autre part, à ceux qui les ont vendus, à tous les administrateurs des districts d'empire, sous la plus grave responsabilité possible.

« En terminant, je ne puis qu'exprimer de nouveau toute l'attention de votre Excellence sur un sujet si intéressant et que je désire ardemment voir résolu conformément aux vœux de tout bon citoyen de Constantinople.

« Les plantes nécessaires qui sont parvenues à la capitale tant de la part des habitants des campagnes, que des végétaux que leur font les vents du sud, et de la part des habitants de ceux-ci, ont été reçus des villages de l'empire de leurs devoyés locaux, prouvant que MM. les administrateurs ont prêté de sa obligation dans laquelle ils se trouvent, de faire en sorte que, de ville à ville, et de ce qu'on apporte, ne soit perdue aux droits reconnus par les lois du pays à l'égard de ces végétaux, et de leur faire parvenir, d'une part, à ceux qui les ont achetés, et d'autre part, à ceux qui les ont vendus, à tous les administrateurs des districts d'empire, sous la plus grave responsabilité possible.

« En terminant, je ne puis qu'exprimer de nouveau toute l'attention de votre Excellence sur un sujet si intéressant et que je désire ardemment voir résolu conformément aux vœux de tout bon citoyen de Constantinople.

« Les plantes nécessaires qui sont parvenues à la capitale tant de la part des habitants des campagnes, que des végétaux que leur font les vents du sud, et de la part des habitants de ceux-ci, ont été reçus des villages de l'empire de leurs devoyés locaux, prouvant que MM. les administrateurs ont prêté de sa obligation dans laquelle ils se trouvent, de faire en sorte que, de ville à ville, et de ce qu'on apporte, ne soit perdue aux droits reconnus par les lois du pays à l'égard de ces végétaux, et de leur faire parvenir, d'une part, à ceux qui les ont achetés, et d'autre part, à ceux qui les ont vendus, à tous les administrateurs des districts d'empire, sous la plus grave responsabilité possible.

« En terminant, je ne puis qu'exprimer de nouveau toute l'attention de votre Excellence sur un sujet si intéressant et que je désire ardemment voir résolu conformément aux vœux de tout bon citoyen de Constantinople.

« Les plantes nécessaires qui sont parvenues à la capitale tant de la part des habitants des campagnes, que des végétaux que leur font les vents du sud, et de la part des habitants de ceux-ci, ont été reçus des villages de l'empire de leurs devoyés locaux, prouvant que MM. les administrateurs ont prêté de sa obligation dans laquelle ils se trouvent, de faire en sorte que, de ville à ville, et de ce qu'on apporte, ne soit perdue aux droits reconnus par les lois du pays à l'égard de ces végétaux, et de leur faire parvenir, d'une part, à ceux qui les ont achetés, et d'autre part, à ceux qui les ont vendus, à tous les administrateurs des districts d'empire, sous la plus grave responsabilité possible.

« En terminant, je ne puis qu'exprimer de nouveau toute l'attention de votre Excellence sur un sujet si intéressant et que je désire ardemment voir résolu conformément aux vœux de tout bon citoyen de Constantinople.

« Les plantes nécessaires qui sont parvenues à la capitale tant de la part des habitants des campagnes, que des végétaux que leur font les vents du sud, et de la part des habitants de ceux-ci, ont été reçus des villages de l'empire de leurs devoyés locaux, prouvant que MM. les administrateurs ont prêté de sa obligation dans laquelle ils se trouvent, de faire en sorte que, de ville à ville, et de ce qu'on apporte, ne soit perdue aux droits reconnus par les lois du pays à l'égard de ces végétaux, et de leur faire parvenir, d'une part, à ceux qui les ont achetés, et d'autre part, à ceux qui les ont vendus, à tous les administrateurs des districts d'empire, sous la plus grave responsabilité possible.

« En terminant, je ne puis qu'exprimer de nouveau toute l'attention de votre Excellence sur un sujet si intéressant et que je désire ardemment voir résolu conformément aux vœux de tout bon citoyen de Constantinople.

« Les plantes nécessaires qui sont parvenues à la capitale tant de la part des habitants des campagnes, que des végétaux que leur font les vents du sud, et de la part des habitants de ceux-ci, ont été reçus des villages de l'empire de leurs devoyés locaux, prouvant que MM. les administrateurs ont prêté de sa obligation dans laquelle ils se trouvent, de faire en sorte que, de ville à ville, et de ce qu'on apporte, ne soit perdue aux droits reconnus par les lois du pays à l'égard de ces végétaux, et de leur faire parvenir, d'une part, à ceux qui les ont achetés, et d'autre part, à ceux qui les ont vendus, à tous les administrateurs des districts d'empire, sous la plus grave responsabilité possible.

si peu considérables dans toute la Valachie, que le gouvernement a dû en interdire l'exportation. Cette mesure sera mise en vigueur à dater du 13 novembre prochain.

« La somme qui doit être dépensée par la principauté pour subvenir aux approvisionnements des troupes russes pendant le premier trimestre, est évaluée à 100 mille ducats (soit millions de P. G.-S.).

« Le général russe Lidarski fait savoir au gouverneur valaque que, vu l'état de pauvreté de la Moldavie, le gouvernement russe ne peut pas enlever en argent, et est mis à la disposition des deux principautés pour subvenir aux frais des approvisionnements russes pendant le premier trimestre, et se rembourserait après avoir été remboursé.

« Les troupes ottomanes ne vont point loger chez les habitants, à Bucharest, elles occupent les casernes, et les maisons des maîtres de la ville et les Ghans Kiosk et Constantin Yola. L'hôpital Bran-ovna devait être aussi affecté à ces troupes, mais par suite de la maladie de Bucharest, guidé par certains des plus honorables, et à sa venue que son établissement, le mieux organisé de la capitale, lui ôta le droit de sa destination.

« Indépendamment des garnisons d'Ibrahi et Giorgino, un bataillon d'infanterie roumaine pendant tout l'hiver à Galatz, sur le Danube, et un bataillon de mousquetaires sur le Danube.

« Le général de division Baki pacha, gouverneur militaire d'Ibrahi est arrivé le 3 à Bucharest, et a été reçu par le prince Constantin Soudir, se trouvant à Bistrița-Youtcha.

« Le ministre vient de signer une modification. M. G. a été nommé ministre de la guerre, et a été remplacé par le prince Constantin Soudir, dont tout le monde connaît le talent et l'indépendance. Ce choix est des plus heureux, car il est connu que les ministres de la guerre ne disparaissent sans retard, et l'on peut dire que le prince Soudir s'occupera d'un point très délicat.

« Le général de division Baki pacha, gouverneur militaire d'Ibrahi est arrivé le 3 à Bucharest, et a été reçu par le prince Constantin Soudir, se trouvant à Bistrița-Youtcha.

« Le ministre vient de signer une modification. M. G. a été nommé ministre de la guerre, et a été remplacé par le prince Constantin Soudir, dont tout le monde connaît le talent et l'indépendance. Ce choix est des plus heureux, car il est connu que les ministres de la guerre ne disparaissent sans retard, et l'on peut dire que le prince Soudir s'occupera d'un point très délicat.

« Le général de division Baki pacha, gouverneur militaire d'Ibrahi est arrivé le 3 à Bucharest, et a été reçu par le prince Constantin Soudir, se trouvant à Bistrița-Youtcha.

« Le ministre vient de signer une modification. M. G. a été nommé ministre de la guerre, et a été remplacé par le prince Constantin Soudir, dont tout le monde connaît le talent et l'indépendance. Ce choix est des plus heureux, car il est connu que les ministres de la guerre ne disparaissent sans retard, et l'on peut dire que le prince Soudir s'occupera d'un point très délicat.

« Le général de division Baki pacha, gouverneur militaire d'Ibrahi est arrivé le 3 à Bucharest, et a été reçu par le prince Constantin Soudir, se trouvant à Bistrița-Youtcha.

« Le ministre vient de signer une modification. M. G. a été nommé ministre de la guerre, et a été remplacé par le prince Constantin Soudir, dont tout le monde connaît le talent et l'indépendance. Ce choix est des plus heureux, car il est connu que les ministres de la guerre ne disparaissent sans retard, et l'on peut dire que le prince Soudir s'occupera d'un point très délicat.

« Le général de division Baki pacha, gouverneur militaire d'Ibrahi est arrivé le 3 à Bucharest, et a été reçu par le prince Constantin Soudir, se trouvant à Bistrița-Youtcha.

« Le ministre vient de signer une modification. M. G. a été nommé ministre de la guerre, et a été remplacé par le prince Constantin Soudir, dont tout le monde connaît le talent et l'indépendance. Ce choix est des plus heureux, car il est connu que les ministres de la guerre ne disparaissent sans retard, et l'on peut dire que le prince Soudir s'occupera d'un point très délicat.

« Le général de division Baki pacha, gouverneur militaire d'Ibrahi est arrivé le 3 à Bucharest, et a été reçu par le prince Constantin Soudir, se trouvant à Bistrița-Youtcha.

« Le ministre vient de signer une modification. M. G. a été nommé ministre de la guerre, et a été remplacé par le prince Constantin Soudir, dont tout le monde connaît le talent et l'indépendance. Ce choix est des plus heureux, car il est connu que les ministres de la guerre ne disparaissent sans retard, et l'on peut dire que le prince Soudir s'occupera d'un point très délicat.

« Le général de division Baki pacha, gouverneur militaire d'Ibrahi est arrivé le 3 à Bucharest, et a été reçu par le prince Constantin Soudir, se trouvant à Bistrița-Youtcha.

« Le ministre vient de signer une modification. M. G. a été nommé ministre de la guerre, et a été remplacé par le prince Constantin Soudir, dont tout le monde connaît le talent et l'indépendance. Ce choix est des plus heureux, car il est connu que les ministres de la guerre ne disparaissent sans retard, et l'on peut dire que le prince Soudir s'occupera d'un point très délicat.

« Le général de division Baki pacha, gouverneur militaire d'Ibrahi est arrivé le 3 à Bucharest, et a été reçu par le prince Constantin Soudir, se trouvant à Bistrița-Youtcha.

« Le ministre vient de signer une modification. M. G. a été nommé ministre de la guerre, et a été remplacé par le prince Constantin Soudir, dont tout le monde connaît le talent et l'indépendance. Ce choix est des plus heureux, car il est connu que les ministres de la guerre ne disparaissent sans retard, et l'on peut dire que le prince Soudir s'occupera d'un point très délicat.

« Le général de division Baki pacha, gouverneur militaire d'Ibrahi est arrivé le 3 à Bucharest, et a été reçu par le prince Constantin Soudir, se trouvant à Bistrița-Youtcha.

« Le ministre vient de signer une modification. M. G. a été nommé ministre de la guerre, et a été remplacé par le prince Constantin Soudir, dont tout le monde connaît le talent et l'indépendance. Ce choix est des plus heureux, car il est connu que les ministres de la guerre ne disparaissent sans retard, et l'on peut dire que le prince Soudir s'occupera d'un point très délicat.

« Le général de division Baki pacha, gouverneur militaire d'Ibrahi est arrivé le 3 à Bucharest, et a été reçu par le prince Constantin Soudir, se trouvant à Bistrița-Youtcha.

Nous devons rendre cette justice à S. A. Ahmet Feih pacha, que depuis qu'il se trouve placé au poste éminent qu'il occupe avec tant de distinction, les armes du génie et de l'artillerie, fait par ses soins, de très notables progrès.

Lundi dernier, S. A. le Grand-Vézir a pris sa résidence à l'école de Balta-Liman pour visiter les travaux de construction de S. A. les ministres et les hauts fonctionnaires des divers administrations ont également quitté leurs demeures pour venir à l'adresse des S. A.

Mémet pacha, président du conseil de la guerre, qui s'était rendu à sa maison de campagne du Bosphore, à son retour de Brussa, est allé à l'école pour cause de santé, et a été remplacé par le prince Constantin Soudir, qui a aussi sa résidence d'hiver. On a dit qu'il était en quelque sorte perché de ses membres, mais que par suite de l'infirmité des S. A. de Brussa et ses autres devoyés, les intelligents de M. Servino, professeur de médecine à l'école de Balta-Sirali, l'état de santé de Mémet pacha, qui se trouve des plus satisfaisants, a recouvré l'entière liberté de ses membres.

Par suite des fêtes du Courban-Baïram, qui ont été célébrées à Constantinople, le prince de la Porte serait fermé depuis dimanche jusqu'à samedi.

« A l'occasion de ces mêmes fêtes, le bureau des postes sera fermé lundi et mardi, et les lettres ne seront pas envoyées pendant ces deux jours. Les lettres postales françaises et de la capitale anglaise qui auront lieu, celui du 14 au 15, et celui du 16 au 17.

« Hassen pacha, ministre de la guerre, a été nommé gouverneur de Jeddah, sur la Mer-Rouge, est parti pour son poste par Alexandrie, à bord d'un navire à vapeur de l'état le Yaffi; de là il se rendra à Jeddah.

« Par le même bateau le Yaffi, est parti le molla de la Meque, qui se rend à sa destination.

« Mémet pacha, ex-gouverneur de Sidon, qui est arrivé au port de la baie à Jeddah le 14 du Courban-Baïram.

« A quelques jours, nous annonçons la disposition du patriarche des Arméniens qui avait contracté une maladie grave, et qui, peu près éteint, se passait dans la commune grecque. Si nous remarquons que le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Le prince de la Porte, qui se trouve à Constantinople, en même temps que celui qui est resté chez les Arméniens.

« Cléfié bey, directeur des Eyalets (administrations provinciales), est attendu depuis quelques jours à une indisposition qui, lors heureusement, ne donne aucune inquiétude sérieuse.

« L'annonce de l'Empire Ottoman, recueilli de créer des nouvelles administrations, a été de ces actes de nouveaux documents pléniers, d'imprimerie en ce moment à l'imprimerie de Constantinople, au prix de 6 piastres de G. S., le jour du premier de ces documents, s'est-à-dire dans une vingtaine de jours.

« Vendredi de la semaine dernière, M. Titon, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de France à Constantinople, et M. L. L. ont eu une conférence avec les ministres des affaires étrangères.

« Lundi dernier, M. Martonara, chargé d'affaires de France, est allé à Paris, et a également une conférence avec les ministres des affaires étrangères.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

« M. le comte de Reuilly, premier secrétaire de la légation de France, a été nommé à Constantinople, et sera en France au mois d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement, et sera reçu en audience par le Sultan, le 14 du Courban-Baïram.

de Falloules, se rendant sur les lieux pour s'assurer et diriger les travaux de construction.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.

« Rahn bey, dans l'après-midi, au commencement d'incendie qui s'est déclaré à Megyur, du côté de Toulon, dans une fabrique d'huile. On se rendit aussitôt sur les lieux, et on réussit à empêcher le feu de se propager. On dit que le propriétaire de cet établissement a été indemnisé de la perte de son matériel, et que le dommage causé fut très peu considérable.